

La mimésis vocale : un phénomène dialogique ?

Vocal mimesis: a dialogical phenomenon ?

Melissa Barkat-Defradas et Françoise Dufour



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/934>

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2007

Pagination : 57-78

ISBN : 978-2-84269-863-8.

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Melissa Barkat-Defradas et Françoise Dufour, « La mimésis vocale : un phénomène dialogique ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 49 | 2007, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/934>

cahiers de **praxématique**

À la recherche des voix du dialogisme

Jeanne-Marie BARBÉRIS
Melissa BARKAT-DEFRADAS
Roxane BERTRAND
Jacques BRES
Françoise DUFOUR
Gabrielle KONOPCZYNSKI
Claire MAURY-ROUAN
Aleksandra NOWAKOWSKA
Laurent PERRIN
Cyril TRIMAILLE
Bertrand VERINE
Robert VION

**À la recherche
des voix du dialogisme**

La mimésis vocale : un phénomène dialogique ?

« Il y a des moments où pour peindre complètement quelqu'un, il faudrait que l'imitation phonétique se joignît à la description ».

Proust, *Sodome et Gomorrhe*, vol. 2 (1922)

Les conceptions dialogiques et polyphoniques¹ considèrent que tout énoncé entretient des relations d'interaction avec des voix « étrangères » — en amont (reprise de paroles antérieures) comme en aval (anticipation de la réponse de l'*autre*) — et que cette dimension dialogique est constitutive du discours (Bres 2001 : 84). Par conséquent, aucun élément en langue comme en discours n'appartient en propre au locuteur qui ne saurait parler sans emprunter les mots des *autres*, de manière consciente ou inconsciente. Néanmoins les manifestations de « l'orientation dialogique du discours » (Bakhtine 1934/1978 : 99) ne peuvent être analysées qu'à partir de traces linguistiques. Jusqu'alors ce sont essentiellement les marqueurs syntaxiques et lexicaux qui ont fait l'objet d'une analyse : le discours rapporté, le conditionnel, la modalisation autonymique, la phrase clivée, le détachement, la négation, le dialogisme de la nomination, pour ne citer que ceux-là. Or, à la lecture de Bakhtine, ainsi que dans la littérature dialogique, le « phénomène de dialogisation intérieure [...] plus ou moins manifeste dans tous les domaines de la parole vivante » (Bakhtine 1984 : 107) est dit se manifester sous forme de « voix », d'« échos », de « résonances », d'« harmoniques » : autant de termes relevant du registre de la pho-

1. Nous n'entrons pas ici dans le débat terminologique et notionnel entre dialogisme et polyphonie. Ne traitant pas ici de la littérature mais de la « vive voix », nous choisissons d'employer le terme de *dialogisme* entendu comme une relation dialogique à la parole d'autrui dans l'objet, et à la parole d'autrui dans la réponse anticipée de l'interlocuteur (Bakhtine 1934/1978 : 105) ou « phénomène de dialogisation intérieure » (*ibid.* 107).

nétique acoustique. À partir de la définition suivante, qui file la métaphore vocale, nous nous interrogerons donc sur les dimensions phonétiques des voix dialogiques :

Dialogisme : capacité de l'énoncé à *faire entendre*¹, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement [...] (Bres *ibid.* : 83).

La voix, comme écho phonique de voix *autres*, peut-elle être un marqueur de dialogisme ? Quels sont les éléments phonétiques qui permettraient de postuler le dialogisme de la voix ?

Dans le « concert de voix orchestrées dans le langage » (Perrin 2006 : 5-6) d'où émane le sens, les voix que tout énoncé rencontre inévitablement dans son processus de production ne sont pas que des métaphores des discours *autres*, ces voix ont également une consistance matérielle. En effet, certains énoncés font entendre à la fois les mots de l'*autre* et sa voix au sens phonétique du terme. C'est le cas notamment de la reprise de marqueurs sociolinguistiques, qui font *entendre* — au sens propre — la voix du locuteur et qui permettent ainsi de l'identifier.

La voix dont il est question ici est la « voix sociale » (Demers 2003 : 11), qui possède, comme la voix physiologique, des caractéristiques de hauteur, de modulation, d'intensité, de timbre mais qui est conditionnée par des facteurs de genre, d'appartenance sociale, culturelle, géographique... Nous attribuons certains stéréotypes aux personnes qui composent un groupe social et parmi les marqueurs d'appartenance à un groupe donné, les marques linguistiques sont un facteur de premier ordre (Labov 1976), notamment dans la langue orale qui peut varier en fonction des marqueurs. Par exemple, en français, une prononciation [+ ouverte] du [ɔ] de *chaude* dans : « y a de l'eau chaude » (i. e.) [iljadølo'ʃɔd] peut être une marque socio-phonétique typique de certains groupes socio-géographiques représentés dans le contexte particulier du laboratoire Praxiling par le locuteur JB. Cette marque — phonétique — peut être l'objet de reprises imitatives de la part de collègues blagueurs ; elle peut être utilisée par l'énonciateur lui-même, qui peut jouer de ce caractère identitaire, comme *a contrario* elle pourrait être masquée dans un contexte requérant la soumission

1. Nous soulignons.

à un langage normé. Ces différentes utilisations de l'accent, à des fins stratégiques, sont la manifestation d'un dialogue interne avec la voix sociale, indépendamment du contenu discursif véhiculé par le lexique ou la syntaxe. Selon Bakhtine, la « tonalité sociale » du discours « s'exprime en effet dans toutes les sphères de son existence et dans tous ses éléments, depuis l'image auditive, jusqu'aux stratifications sémantiques les plus abstraites » (1934/1978 : 85). Et selon Léon (1993) :

Toute parole proférée comporte des significations qui vont bien au-delà des sens véhiculés par les mots et la syntaxe. On définit l'âge, le sexe, la personnalité, l'humeur et l'origine des gens que l'on écoute. [...] Ces informations-là nous sont transmises par des indices involontaires, et souvent inconscients. (5-6)

Les caractéristiques sociales de la voix et ses variations sont l'objet de la sociolinguistique qui, en se positionnant, avec Labov, contre une conception structurale du langage, prend en charge la notion d'« hétérogénéité¹ », dans ses aspects linguistiques et sociaux. D'une autre façon, le concept de « dialogisation intérieure » met à mal le schéma dual de la communication classique producteur/récepteur. Le sujet n'est pas *un*, il est traversé par l'hétérogénéité des discours *autres*, mais aussi des pratiques sociales, des idéologies..., qui agissent comme des voix collectives. Pourrait-on alors défendre l'idée que, dans de nombreux cas, les indices socio-phonétiques de voix *autres* se manifestant dans la voix du sujet empirique sont des marqueurs de dialogisme ? En d'autres termes, certains phénomènes de variation sociolinguistique, repérables dans les marqueurs phonétiques en langue, sont-ils analysables comme des manifestations d'une interaction dialogique des différentes voix sociales au niveau le plus bas de l'énonciation ?

À partir d'expériences tirées de la littérature scientifique, nous étudierons, à travers différentes manifestations de l'écho phonétique, l'hypothèse de la voix comme marqueur de dialogisme. Cette hypothèse, qui a déjà fait l'objet d'études empiriques avec les travaux de Günthner (1999) et Auchlin & Grobet (2006) pose que la reprise de marques voco-prosodiques, surimposées aux mots de l'autre, permet de manifester la diversité des voix au sein des énoncés rapportés.

1. Cette position est notamment développée dans l'article co-signé par Weinrich & Herzog « Empirical foundations for a theory of language change » in Lehman & Malkiel 1968 (cité par Labov 1976 : 40).

Face à la démonstration de la contribution des données prosodiques dans le façonnage du discours rapporté, nous entendons ici pousser plus loin l'argument en postulant que la « voix d'emprunt » en tant que *modus* peut être entendue en dehors de tout *dictum* : l'évocation de la source énonciative pouvant déjà être à l'œuvre à travers une certaine posture phono-articulatoire.

I. Mimésis vocale et dialogisme

I.1. L'imitation : enchâssement vocal et points de vue

La dimension dialogique se manifeste de façon évidente dans certaines mises en scène satiriques. On peut en effet considérer qu'à l'instar du discours rapporté, qui cite ou reprend les mots de l'*autre*, l'imitation de la voix d'un personnage *x* nommable ou d'une communauté est une voix représentée. La médiatisation du parler des jeunes des banlieues par le théâtre populaire illustre ce principe, par exemple les sketches de Smaïn, Djamel Debbouze... À un autre niveau, la reprise d'accents étrangers et autres façons de parler renvoie à la notion de *mimésis* dans son acception platonicienne :

Se rendre semblable à un autre sous le rapport de la voix et de l'aspect, c'est imiter celui auquel on se rend semblable. (Platon, *La République*)

Dans le cadre de cette contribution, nous nous focaliserons uniquement sur la reprise des aspects phonétiques, en ignorant d'autres aspects — certes pertinents dans l'imitation — comme le lexique et/ou les comportements non-verbaux (i. e. mimo-gestuels).

Dans un de ses spectacles intitulé *L'autre c'est moi*¹, l'artiste français Gad Elmaleh, d'origine juive marocaine, met en scène deux stéréotypes sociolinguistiques qu'il fait « dialoguer » au sein d'un même énoncé :

[...] à la base, je viens d'un pays où (le ski) c'est [*pas le sport national, ha! sauf si tu skies avec un ballon*]

La première partie de cet énoncé (« à la base, je viens d'un pays où c'est [...] ») est réalisé avec un accent non marqué (français standard).

1. Spectacle de Gad Elmaleh, enregistré à la Bourse du Travail de Lyon les 11 et 12 février 2005, réalisation Jean-Louis Cap, KS2 Production.

En revanche, la seconde partie (« [...] pas le sport national, ha ! sauf si tu skies avec un ballon ») est produite avec un accent étranger fortement marqué, immédiatement identifiable comme accent maghrébin :

[pa:lɔspɔʁn¹atjon¹a¹/a:/sɔfsityskiavɛkɛbd¹ā]

Cette alternance et/ou mélange phonique permet à l'imitateur d'incarner un stéréotype de voix collective, celui du français maghrébin. Dans cette « construction hybride¹ », on entend bien « deux voix [...] dialogiquement corrélées [...] comme si elles conversaient ensemble² » (Bakhtine 1934/1978 : 144-145). S'adressant au public français, l'artiste — énonciateur principal E — met en scène un dialogue interne avec un énonciateur tiers *e*, représenté par l'accent arabe, qui est une des facettes de sa personnalité sociolinguistique. Le décodage de cette mise en représentation de l'accent est donné par les « indices de contextualisation » que sont l'origine de l'artiste (juif marocain), le titre du spectacle : « L'autre c'est moi », le lieu du spectacle (la France), et enfin, la dimension multiculturelle du public.

L'énoncé est dédoublé énonciativement par le marquage de l'accent, qui hiérarchise les deux voix et permet ainsi de montrer deux sources énonciatives distinctes : la première voix, représentant l'instance citante, enchâsse la seconde, représentant l'instance citée. L'accent maghrébin constitue une forme de modalisation autonymique : la seconde proposition, sur laquelle porte cet accent, est à la fois en *usage* et en *mention*, comme le ferait une locution modalisatrice telle que « comme on dit ». Le marquage métalinguistique que constitue l'alternance d'accent délimite le territoire de l'*autre* à l'intérieur du *même*. Par la représentation phonétique du parler franco-marocain, le sujet de l'énonciation ou énonciateur principal E, porteur d'un langage normé, signale sa distance à l'égard du parler d'un énonciateur *e*, posé comme *autre*. La représentation phonétique du discours *autre* a

1. « Nous qualifions de *construction hybride* un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxiques) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent, en réalité, deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux "langues", deux perspectives sémantiques et sociologiques » (Bakhtine 1934/1978 : 125-126).

2. « Deux voix [qui] sont dialogiquement corrélées, comme si elles se connaissaient l'une l'autre (comme deux répliques d'un dialogue se connaissent et se construisent dans cette connaissance mutuelle), comme si elles conversaient ensemble » (Bakhtine 1934/1978 ? : 144-145).

la valeur d'un commentaire sur ce parler. Par la parodie de l'accent maghrébin, la voix du français standard se gausse ainsi — avec la complicité du public — du stéréotype culturel mis en spectacle sonore. Deux niveaux de dialogisme sont ici à l'œuvre : le dialogisme interdiscursif qui se manifeste par la reprise d'une voix collective (le stéréotype maghrébin) et le dialogisme interlocutif : la voix maghrébine est produite en co-énonciation avec l'auditoire chez qui elle fait nécessairement écho. L'artiste sait qu'il partage implicitement la connaissance de ce fonds culturel et la vérifie par la « position responsive » (Bakhtine 1984 : 278) du public qui accompagne sa prestation : rires, applaudissements¹.

L'imitation de voix connues, référant à des personnages participant à la vie publique (hommes politiques par exemple), est une autre bonne illustration du phénomène d'hybridation : l'imitateur doit nécessairement s'appuyer sur l'expérience commune et sur la connaissance partagée de certains particularismes propres à la parole du locuteur imité pour interpréter la voix de l'autre. Les quelques études qui se sont intéressées aux phénomènes de modification intentionnelle de la voix par imitation ou masquage ont montré que les imitateurs professionnels et/ou les imposteurs linguistiques adoptent des stratégies vocales spécifiques pour imiter et/ou falsifier, le plus fidèlement possible, le « modèle sonore » de la voix cible. Outre l'imitation d'un accent dialectal (étranger ou régional), qui s'avère le marqueur privilégié de l'identité vocale (Markham 1999, Sjöström *et al.* 2006), les auteurs ont également montré que les imitateurs modifient leur hauteur de voix (Fo moyen) pour accorder au mieux le niveau fréquentiel de leur voix naturelle avec celui de la voix cible et/ou jouent sur l'étendue de leurs fréquences vocales (modifications locales de Fo) pour adopter les contours intonatifs du discours imité. Ces stratégies s'avèrent particulièrement efficaces : les analyses effectuées sur ces paramètres montrent une superposition quasi parfaite des courbes de Fo. Un deuxième paramètre acoustique permettant aux profession-

1. « Dans la vie réelle du langage parlé, toute compréhension concrète est active : elle intègre ce qui doit être compris à sa perspective objectale et expressive propre et elle est indissolublement liée à une réponse, à une objection motivée, à un acquiescement. Dans un certain sens, la primauté revient à la réponse, principe actif : il crée un terrain favorable à la compréhension, la prépare de façon dynamique et intéressée. La compréhension ne mûrit que dans la réponse. Compréhension et réponse sont dialectiquement confondues et se conditionnent réciproquement, elles sont impossibles l'une sans l'autre (Bakhtine 1934/1978 : 104) ».

nels de réaliser avec succès leurs imitations relève du contrôle de l'organisation temporelle du discours (rythme, débit et pauses). Typiquement, les imitateurs s'attachent à reproduire le rythme de la voix cible : les différents auteurs ont observé, dans la voix imitée, une prise en compte systématique de la durée globale des énoncés, de la durée des mots à l'intérieur des énoncés ainsi qu'une gestion précise des temps de pause et du débit (Bessler 1991, Eriksson & Wretling 1997, Zetterholm 1997, Schlichter 1999, Mejvaldová 2004).

L'imitation résulte d'une co-production active entre la voix naturelle de l'imitateur (voix source de l'énonciateur *E*) et la voix du locuteur imité (voix cible de l'énonciateur *e*). L'adoption des paramètres typiques de la voix cible se réalise au détriment des caractéristiques spécifiques de la voix source de l'imitateur, qui doivent être occultées au maximum. L'imitation est rarement parfaitement réussie, au point de masquer totalement les caractéristiques de la voix source. Des rémanences de la voix source sont presque inévitablement perceptibles, qui témoignent du processus d'hybridation des voix. Cependant il est arrivé que la confusion soit totale, comme dans l'imitation du Jacques Chirac par Gérald Dahan¹ : ce dernier a réussi à s'approprier la voix du président pour obtenir du sélectionneur de l'équipe de France de football Raymond Domenech et de son capitaine Zinedine Zidane, que tous les joueurs posent leur main sur le cœur à l'écoute de la Marseillaise lors de la rencontre de qualification au Mondial 2006.

Le produit du dialogue de la voix source avec une voix cible résulte des compétences de modifications de l'appareil vocal de l'imitateur mais également de la finesse de l'analyse critique portée sur la personne et/ou sur ce qu'elle représente. Les traits phonétiques retenus par l'imitateur sont ceux qu'il considère comme représentatifs de la voix imitée et de la personnalité mimée. L'imitation de la voix est le résultat d'une analyse critique du personnage parodié, personnalité ou stéréotype collectif, dont les compétences vocales de l'imitateur pointent les manières, les manies voire les travers, en les calquant à l'identique dans le cas d'une usurpation d'identité ou en forçant volontairement le trait, dans le cas de la satire. Ainsi, comme d'autres marqueurs discursifs, la mise en scène de la voix seule a la capacité d'exprimer le point de vue que porte l'imitateur sur la manière d'être de l'imité et/ou le monde qu'il représente.

1. À l'antenne de la radio « Rire et Chansons ».

1.2. Convergence vocale et échoïstation

En dehors du cadre spécifique que constitue l'imitation vocale à des fins comiques, la convergence phonétique est un type de processus collaboratif souvent non conscient qui apparaît au cours des interactions conversationnelles. La convergence vocale correspond à l'alignement des représentations linguistiques entre les interlocuteurs au cours d'une conversation¹ (i.e. processus *on-line*). Cette notion, au cœur de la Théorie d'Accommodation Communicative (Giles & Coupland 1991), pose la convergence comme une stratégie d'adaptation du comportement vocal entre interlocuteurs². Dans une étude s'intéressant à ce phénomène au niveau segmental (consonnes et voyelles) et supra-segmental (prosodie et intonation), Pardo (2006) observe que la similarité phonétique augmente au fur et à mesure du déroulement des interactions. Cette similarité s'observe dans l'articulation des segments vocaliques et consonantiques mais surtout au niveau de la hauteur de voix et des variations intonatives du discours : en réponse à la voix d'un locuteur L1, la voix du locuteur L2 est jugée — par des auditeurs extérieurs — comme plus similaire à la fin de l'interaction qu'au début³. Ce phénomène d'accommodation dyadique émerge rapidement dans l'interaction, son sens et son ampleur étant conditionnés par des facteurs extra-linguistiques, liés aux rôles des interactants (dominance sociale, de statut, de genre...). Il est par ailleurs intéressant de noter que l'expression des rôles sociaux, dans le cadre de l'échange verbal, s'effectue prioritairement par le biais d'indices vocaux, le schéma général étant que la parole du locuteur socialement inférieur s'adapte à celle du locuteur socialement supérieur⁴. Ce dernier point n'est pas sans rappeler la notion d'hypercorrection qui

1. « As dialogue proceeds, interlocutors come to align their linguistic representations at many levels ranging from the phonological to the syntactic to the semantic [...] » (Pickering and Garrod 2004 : 900).

2. Le terme *convergence* est défini « as a strategy whereby individuals adapt to each other's communicative behaviors in terms of a wide range of linguistic/prosodic features including speech rate, pausal phenomena and utterance length, phonological variance [...] a strategy essentially concerned with making one's speech and voice more similar to that of another person or group » (Giles & Coupland 1991 : 63-65).

3. « Fo is also varied in response to other speakers' vocal characteristics : during a conversation speakers tend to converge in frequency » (Gregory *et al.* 2000).

4. « When status differences exists, they are reflected in an accommodation asymmetry, wherein the person of lower status will accommodate to the person of higher status » (Gregory *et al.* 2001 : 39).

conduit les sujets parlants à adapter de façon plus ou moins consciente leur parole à celle du groupe dominant en reprenant — à des fins d'intégration sociale et/ou d'identification — les caractéristiques linguistiques perçues comme les plus saillantes — (Labov 1966). Ce phénomène de contrôle phonétique témoigne de l'interdépendance entre traitement auditif et rendement vocal. La boucle audio-phonatoire, correspond (i) au processus de perception de sa propre voix (i. e. auto-écoute), (ii) à la transmission au cerveau — via la cochlée — d'images vocales, (iii) ces images vocales sont ensuite soumises à appréciation, avant (iv) d'être réalisées en parole suivant la qualité vocale que le sujet entend produire. Dans le cadre de l'interaction, théâtre des phénomènes de convergence, la progression simultanée de l'accommodation avec le cours de l'interaction montre que chaque interactant ajuste inévitablement sa voix en réponse aux deux voix perçues antérieurement : l'écho de sa propre parole et la perception de la voix de son interlocuteur.

Comme dans le cas de l'imitation de la voix d'un individu ou d'un groupe, la convergence dépend des compétences perceptives des interactants. Entendre c'est d'abord savoir écouter : l'écho de la voix de l'interlocuteur et celui de sa propre voix. Ce processus d'échoïsation, qui permet à la voix L2 de converger vers la voix L1, est une forme de négociation interne au sujet parlant entre les échos des différentes voix émises (la sienne et celle de l'interlocuteur) et leur évaluation perceptive en fonction des caractéristiques du modèle vocal du locuteur dominant dans l'interaction. La voix du locuteur L1 (en position basse dans l'interaction) s'hybride au fil du dialogue selon l'appréciation qu'il porte sur l'écho de sa propre voix confronté à l'écho de la voix du locuteur L2 — en position haute — et constituant par conséquent un modèle de référence pour L1. Cette hybridation n'est en principe perceptible qu'à l'écoute attentive des voix par un auditeur extérieur à l'interaction, car, à la différence de l'imitation, elle s'effectue — la plupart du temps — à l'insu du locuteur, qui la subit. Ce phénomène d'hybridation par accommodation ou convergence vocale peut-il néanmoins être entendu comme une forme de dialogue interne entre les voix ? Cette question rejoint celle — déjà posée — de la pertinence de « cette extension du champ d'application du concept de dialogisme » (Bres *ibid.* : 89) à toutes les activités langagières, en vertu de son caractère constitutif. Néanmoins on peut argumenter en faveur du caractère

dialogique de la reprise des paramètres vocaux à l'instar du phénomène de reprise immédiate par L2 du propos de L1 dans le tour de parole précédent ou reprise en écho. Barbéris (2005), qui a analysé ce phénomène fréquent dans les interactions verbales, relève que c'est l'intonation qui détermine la position de L2 à l'égard des propos de L1¹ (159). Dans le cas de la convergence, la reprise des paramètres phonétiques contribue à la « construction d'un territoire commun entre locuteur et interlocuteur » (Bakhtine 1929 : 123-124). Le dialogisme ne se manifeste pas ici dans la superposition du point de vue modal porté par L2 sur le *dictum* de L1, réaction qui se marquerait par une intonation de doute, de surprise, de contestation, comme dans les exemples analysés par Barbéris. La portée dialogique réside dans l'émaillage de la voix de L2 par des caractéristiques phoniques hétérogènes empruntées à L1, qui, telles des citations, signalent la présence de *l'autre* au sein du *même*. L'alignement phonétique progressif de L2 sur L1, qui donne à l'énoncé de L2 un caractère bivocal, se réalise sans nécessaire support énonciatif de type lexical ou grammatical. Les indices phonétiques de cet alignement, à un niveau proto-énonciatif, témoignent d'un dialogue interne de la voix de L1 avec celle de L2, d'une orientation dialogique de L2 vers L1.

2. Dialogisme et marqueurs identitaires

3. Identité sociale et stratégie vocale

Selon Léon, les indices socio-phonétiques sont des marqueurs de styles sonores, identificateurs d'individus ou de groupes :

L'oralité est un répertoire de styles sonores, ou phonostyles, tels qu'ils sont perçus en tant que caractéristiques d'un individu (jeune, vieux, homme, femme), d'un groupe social (prolétaire, bourgeois), ou d'une circonstance particulière (discours politique, sermon), etc. (Léon 1993 : 3)

À partir des caractéristiques vocales d'un locuteur, il est par exemple possible d'inférer son appartenance et/ou ses origines sociogéographiques (par exemple, centre ville vs. banlieue). Ce dernier aspect a fait

1. « La voix est ce qui réalise, dans le cas des échos, à la fois l'indication du rapport de L2 à l'objet du discours, et "la réponse à l'énoncé d'autrui" » (Barbéris 2005 : 159).

l'objet de très nombreuses recherches dans le cadre de la sociolinguistique variationniste (Trudgill 1974, Labov 1976), laquelle a souligné la corrélation existant entre variation linguistique et identification à un groupe de pairs et/ou à un espace (Labov 1976, 1978). Dans ce cadre, l'accent des banlieues est un marqueur sociolinguistique fort permettant aux jeunes d'affirmer leur(s) identité(s), de se reconnaître entre eux et/ou de se différencier des autres (i. e. fonction identitaire *vs.* fonction cryptique). Cet accent, perceptible, permet aux locuteurs non banlieusards d'identifier l'appartenance spatiale des jeunes en question. On entend par accent une « spécificité phonique propre à un sujet ou à un groupe » (Léon 1993 : 217). L'accent des banlieues se manifeste à tous les niveaux du discours : lexical, phonétique et prosodique. Une locution comme « nique-ta-mère » est immédiatement perçue comme un « indice de contextualisation » fort de l'identité des jeunes de banlieue (Begag 1997). De la même manière, certaines marques segmentales, telles que l'articulation [+ postérieure] des voyelles ouvertes ou l'affrication de l'occlusive dentale non voisée [t] vers [tʃ] (par exemple : [tʃjavy] pour [tavy] « t'as vu ») sont des traits typiques de ce parler (Calvet 1994, Barkat 1996). Les caractéristiques saillantes propres à ce phonostyle se rencontrent essentiellement au niveau supra-segmental (intonation, rythme, débit et pauses). Le débit est rapide et l'on note la réalisation de chutes abruptes et amples au niveau de la fréquence fondamentale (Fo), généralement suivie de pauses silencieuses. Ces caractéristiques prosodiques attestées en français des banlieues sur la dernière syllabe des groupes intonatifs donnent lieu à une proéminence accentuelle très particulière (Lehka & Le Gac 2004). Se pose alors la question de savoir si ces schémas prosodiques sont susceptibles de relever d'une stratégie vocale à proprement parler. Si l'on en croit Duchêne (2002), les jeunes des banlieues, scolarisés au moins jusqu'à l'âge de 16 ans, connaissent la norme. Le registre marqué des banlieues est un code linguistique qui a une fonction de trait unificateur de ces groupes sociaux. Le processus de reprise sélective de registres de voix neutre ou marqué est corrélé à la situation de communication. Il est motivé par l'anticipation de la « perspective subjective de l'interlocuteur », comme le mentionne Bakhtine :

Le locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relations dialogiques avec certains de ses aspects. Il s'introduit dans la

perspective étrangère de son interlocuteur, construit son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur. (Bakhtine 1934/1978 : 105)

On peut envisager ici que la reprise motivée de marqueurs sociolinguistiques, tels que l'accent des banlieues, relèverait d'une forme de dialogisme interlocutif. Le locuteur, dans l'attente d'une attitude responsive de la part de la communauté — en termes de reconnaissance d'identité —, actualise les phonostyles des locuteurs de cette communauté.

3.1. Identité de genre et appropriation d'indices vocaux

S'il est possible d'inférer l'appartenance sociogéographique d'un locuteur à partir de caractéristiques vocales, il est également possible d'identifier son orientation sexuelle. La variation phonétique entre voix de femmes *vs.* voix d'hommes est due à des différences au plan anatomique (i. e. par exemple, longueur du tractus vocal, longueur et épaisseur des cordes vocales...). Voix d'hommes et voix de femmes s'avèrent fondamentalement différentes, et, comme le formule Henton (1999) : « la voix d'Eve ne peut sortir du larynx d'Adam¹ ».

Une synthèse des études traitant des effets du genre sur la variation phonétique (Traümmüller & Eriksson 1995) distingue la voix masculine de la voix féminine sur la base d'un certain nombre de paramètres acoustiques. Parmi les différences dégagées, nous retiendrons ici celles qui nous apparaissent pertinentes dans le cadre de cette étude. Le premier indice concerne la fréquence fondamentale ou F_0 (i. e. hauteur de voix). Chez les locuteurs femmes, le F_0 moyen est plus élevé que chez les locuteurs hommes et l'étendue vocale ou tessiture (l'étendue des fréquences vocales perceptibles) des femmes est plus large que celles des hommes. Un deuxième critère concerne la distribution des segments vocaliques dans l'espace acoustique F_1/F_2 (où F_1 correspond au degré d'ouverture/fermeture de la voyelle et F_2 au caractère plus ou moins antérieur/postérieur de la voyelle). Simpson (2000 et 2001) et Bradlow *et al.* (1996) ont en effet montré que l'espace acoustique des locuteurs femmes est plus large que celui des hommes, ceci produisant une articulation plus précise. Il en résulte qu'à la perception,

1. « [Nothing] will render Eve's voice from Adam's larynx » (Henton 1999).

la voix féminine est plus aiguë, plus modulée et phonétiquement plus explicite que celle des hommes.

3.1.1. *Transsexualité et transvocalité*

Le traitement perceptuel de ces indices vocaux permet d'identifier le genre du locuteur. Cependant, selon Samuelsson (2006), il est difficile d'affirmer que les différences anatomiques au niveau vocal suffisent à expliquer les différences entre voix d'homme et voix de femme. Certaines de ces différences seraient fondées sur des particularismes sexuels (physiologiques) et de genre (social). Des expériences ont été conduites sur les caractéristiques vocales des transsexuelles¹ (Günzburger 1995), sur la base d'un certain nombre de paramètres acoustiques (notamment la fréquence fondamentale). Les expériences montrent que l'augmentation des valeurs de Fo (correspondant perceptuellement à une voix plus haute) est un indice fort du genre vocal [+ féminin], tant du point de vue de la perception que de la production (Mc Connell-Ginet 2005). En effet, en dépit des contraintes anatomiques, la voix des transsexuelles reprend certaines caractéristiques propres à la voix féminine². Le caractère intentionnel de cette mimésis vocale a été démontré par le biais d'une expérience perceptuelle au cours de laquelle des auditeurs ont discriminé deux énoncés proférés par le même sujet, dans une version féminisée *vs.* non féminisée.

Peut-on alors considérer que la reprise de certains marqueurs phonétiques constitue une stratégie d'appropriation de la voix de l'autre ? Différentes études tendent à le démontrer.

3.1.2. *Stratégie vocale et genre de parole*

Smith (1992) a mis en évidence que les femmes japonaises en position d'autorité troquent leur voix naturelle pour une voix sociale calquée sur le modèle masculin. Elle a également montré que d'autres femmes adoptent une stratégie vocale différente lorsqu'elles donnent des directives à un subordonné plus jeune, en reprenant à leur compte la voix haute que la mère utilise pour s'adresser à son enfant (i.e.

1. Par convention, *transsexuelle* se dit d'un homme devenu femme et symétriquement *transsexuel* se dit d'une femme devenue homme.

2. « Fo can be voluntarily varied within limits ; for example males may raise the frequency of their voice to appear more feminine (e.g. in transsexuals Günzburger 1993) » (Collins & Missing 2003 : 998, nous soulignons).

motherese strategy). Dans le même ordre d'idée, des études portant sur les stratégies vocales mises en œuvre lors des rapports de séduction (Berry 1990, Ciceri 2001) ont montré que l'utilisation d'une voix infantile (i. e. *babyish voice*) facilite la prise de contact¹. La voix infantile se caractérise au plan acoustique par un Fo élevé, une intensité faible et des fuites vocales (i. e. voix soufflée). Au plan perceptuel, ces caractéristiques sont interprétées comme une volonté de s'ouvrir à l'autre, car, d'une part, cette voix est associée à des valeurs de douceur, de gentillesse et d'honnêteté et d'autre part, laisse entendre l'absence de rapport de force.

Le choix de caractéristiques vocales à des fins pragmatiques de séduction relève de l'adhésion à certains « genres de parole² » adaptés à des situations précises. Bakhtine classifie les genres de parole « par sphères d'activité humaine » (Bakhtine 1984 : 270), ils ne relèvent donc pas du système de la langue, mais appartiennent à une « sphère donnée de l'activité et de la communication humaine » (*ibid.* : 269) :

Chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'œuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge et le jour. Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense ; tous les mots et toutes les formes sont habités par des intentions. Dans le mot, les harmoniques contextuelles (du genre, du courant, de l'individu) sont inévitables. (Bakhtine 1975 cité par Todorov : 89)

Référence est faite non seulement aux « genres seconds » (littérature...), mais également aux « genres premiers » du langage oral. Ainsi l'expressivité d'un mot n'appartient pas au mot lui-même mais au genre de la parole, dans lequel le mot reçoit une « expression typique » :

Ce qu'on entend résonner dans le mot, c'est l'écho du genre dans sa totalité. (1984 : 295)

Dans cette citation de Bakhtine extraite de passages traitant de la tonalité expressive dans les genres de parole, on peut encore noter l'emploi du lexique phonétique : *résonner*, *écho*. Cet usage ne nous apparaît

1. « Babyish voice is a signal which is sent out during the first stages of courtship » (Ciceri 2001).

2. Nous devons ici préciser que nous adoptons la traduction donnée par Sériot (2007) qui substitue « genre de parole » à la traduction habituelle en « genre de discours ». Le « genre de parole » s'oppose au « style de langue ».

pas fortuit, il ne relève pas de la simple métaphore stylistique. Bakhtine fait état d'une « réfraction vocale » dans la matérialité discursive chargée de voix antérieures qui ont construit le genre en tant que tel. L'utilisation de certains traits phonétiques relève d'une volonté d'affirmer une identité groupale. Labov (1976) l'a montré dans ses différentes études de terrain, notamment à propos du changement phonétique du parler des autochtones de Martha's Vineyard conditionné par l'invasion touristique de leur île par des vacanciers du continent. Léon (1973) montre, quant à lui, que l'adoption d'un accent faubourien par des habitants d'un village de Touraine, sous l'influence d'une personnalité jouissant d'un certain prestige auprès des jeunes, relève de la « métaphore sociolinguistique », l'accent apparaissant comme le « symbole d'une classe sociale idéalisée » (p. 788).

Nous avons rappelé que le locuteur qui désire entrer en relation avec (ou appartenir à) un groupe va adopter les caractéristiques vocales perçues comme formes d'expression typiques relevant du genre de parole de ce groupe. L'appropriation des caractéristiques vocales comme marqueurs identitaires est donc un phénomène motivé. Pouvons-nous faire l'hypothèse que ce phénomène fait également l'objet d'un processus sélectif, à savoir que les locuteurs ne retiennent que les caractéristiques pertinentes pour l'expression de leur identité en laissant de côté celles qui n'y contribuent pas pleinement ? L'analyse des paramètres vocaux des voix gays et lesbiennes semble aller dans ce sens.

3.1.3. Sélection de marqueurs vocaux

La littérature pose qu'il existe des différences articulatoires et acoustiques dans la parole des individus selon leur orientation sexuelle. Pierrehumbert *et al.* (2004) ont analysé la production des voyelles chez trois populations de sujets à orientation sexuelle différente (homosexuels (gays et lesbiennes) *vs.* bi-sexuels *vs.* hétérosexuels). Les résultats montrent que les schémas articulatoires des homosexuels (gays) tendent à se rapprocher des *patterns* articulatoires caractéristiques des voix féminines : la dispersion des segments dans l'espace vocalique reflète la précision articulatoire typiquement observée pour les voix de femmes (voir section 2.2). En revanche, pour ce qui concerne la hauteur de voix, Gaudio (1994) et Linville (1998) ont montré que la voix des gays ne se rapproche pas des valeurs moyennes observées pour les femmes sur ce paramètre. Ceci permet aux auteurs d'en conclure

que la reprise de certaines caractéristiques vocales résulte d'un processus sélectif : si les gays reprennent un trait articulatoire (dispersion vocalique) visant à véhiculer leur appartenance à une communauté, ils font le choix de ne pas reprendre les traits articulatoires connotant des valeurs d'infantilisation et/ou de soumission véhiculées par les voix hautes, caractéristiques des voix de femmes et d'enfants. Cette stratégie de sélection de traits s'observe également chez les lesbiennes et bisexuelles pour lesquelles Pierrehumbert *et al.* (2004) ont relevé l'appropriation du trait de postériorité vocalique (diminution des valeurs de F2) pour véhiculer leur identité de genre. Cette caractéristique vocale n'est pas propre aux voix masculines. En effet, ce trait est associé, dans le parler adolescent anglo-américain, à la posture de « gros dur » (Habick 1991). Il est intéressant de rappeler ici que ce trait est également attesté en français des banlieues (cf. section 2.1). L'appropriation de telle ou telle particularité phonétique, associée à un rôle social spécifique, résulte donc bien d'un processus sélectif mis en place dans le but d'intégrer un groupe de pairs et d'exprimer, par la voix, l'appartenance à ce groupe. Le mimétisme sélectif de traits vocaux jugés pertinents pour marquer une identité de genre peut être rapproché de la reprise de marqueurs lexicaux ou de certaines formes discursives empruntées à un *autre* — individu ou groupe — et identifiable comme tel. Le dialogisme de ces marqueurs vocaux se manifeste à différents niveaux. D'une part, l'appropriation par un groupe *E* des traits constitutifs d'une voix source *e*, qui véhicule des manières d'être de l'énonciateur source (« gros dur », par exemple), constitue une forme d'enchâssement vocal des caractéristiques phonétiques constitutives de *e* dans celle de *E*. D'autre part, l'actualisation de ces caractéristiques vocales peut être considérée comme un « geste vocal », c'est-à-dire un « geste-écart » ou différentiel, dont la distorsion stylistique produit du sens par rapport au « message primaire » (une pratique verbale normée) (Fónagy 1983 : 152-153). Bien que le caractère conscient de ce geste reste à démontrer, sa vocation est d'être « entendu » et identifié par le groupe ou la communauté de réception, qui est supposée, en retour, lui faire écho.

Conclusion

À partir des cas puisés dans la littérature, nous avons pu analyser différentes expressions d'un processus de dialogisation vocale dans ses manifestations phonétiques. Dans les cas de l'imitation et de la convergence, les voix sont l'objet d'une hybridation. Le point de vue critique porté sur le personnage imité permet à l'artiste de discriminer les traits de la voix cible à reproduire pour parodier de manière à la fois fidèle et comique les principaux caractères du personnage cible. Dans une imitation réussie, les traits vocaux représentés par l'imitateur entretiennent une relation symbiotique avec les caractéristiques naturelles de la voix source. Dans la convergence, la voix du locuteur, en position basse dans la relation, s'hybride dans une interaction continue entre la voix de l'interlocuteur en position haute, l'écho de sa propre voix et son évaluation à l'aune du modèle vocal dominant.

Si l'hybridation des voix par mimésis, qui s'avère systématique dans le phénomène de convergence lors des interactions, relève du dialogisme constitutif, les reprises de certaines caractéristiques phoniques *autres* (voix de bébé, de mère, de gros dur...) à des fins de soumission, de dominance ou de marquage identitaire apparaissent également comme des formes d'emprunt de voix localisables comme telles en discours. L'actualisation de ces reprises phoniques répond à une attente supposée de l'interlocuteur. L'alternance phonétique des jeunes de banlieue, l'emprunt par les femmes d'une voix enfantine à des fins de séduction, d'une voix maternelle ou masculine dans des rapports hiérarchiques, la sélection de traits phonétiques pertinents pour l'expression de l'identité sociale et/ou de genre sont autant d'exemples qui mettent en évidence l'usage stratégique de certaines caractéristiques vocales. Ces cas montrent également que les marqueurs vocaux reproduisent des tonalités vocales propres à des situations de communication spécifiques : rapports du bébé avec ses parents, relations d'autorité mère/enfant... Le dialogisme se manifeste dans le dialogue interne que la voix physique du locuteur entretient avec les reprises de voix sociales « à la manière de », qui sont de véritables métaphores sociolinguistiques de genres de parole identifiables. Le dialogisme se manifeste également dans l'écho attendu de la part des interlocuteurs, qui, par leur attitude responsive active, reconnaissent et participent à la colocation de ces stéréotypes vocaux. La reprise en écho de certains

marqueurs sociophonétiques a vocation à résonner dans l'oreille de la communauté de réception.

À la lumière de ces éléments d'analyse, il nous semble donc envisageable d'entendre les voix du dialogisme dès les plus bas niveaux de la parole.

Références bibliographiques

- Auchlin, A. & Grobet, A.
2006, « Polyphonie et prosodie : contraintes et rendement de l'approche modulaire du discours » in *Le sens et ses voix : dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine, Recherches linguistiques, 28, 77-99.
- Bakhtine, M. 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Bakhtine, M. 1934/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, *Tel*, 83-233. Bakhtine M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, *NRF*.
- Barbéris, J.-M. 2005, « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in Bres J., Haillet P. P., Mellet S., Nólke H., Rosier L., *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, de Bæck Duculot, actes du colloque de Cerisy, 157-172.
- Barkat, M. 1996, *Description linguistique du français parlé dans les banlieues lyonnaises*, mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université Lumière Lyon 2.
- Begag, A. 1997, « Trafic de mots en banlieue : du “nique ta mère” au “plaît-il” ? », *Migrants-formation* 108, 30-37.
- Berry, D. S. 1990, « Vocal attractiveness and vocal babyishness : Effects on stranger, self and friend impressions », *Journal of Non-verbal Behavior*, 14, 141-153.
- Bessler 1991, « La caricature de de Gaulle par Tissot : étude phonostylistique » in *Information/Communication*, 12, Canadian Scholars' Press, 19-32.
- Bourgeois, J., Quillet, C. N.
2004, « Les différences vocaliques chez les locuteurs hétérosexuels et homosexuels », *Aux grands mots les grands travaux*, Colloque CESLA, UQAM, Montréal, Québec, 20 p.

- Bradlow, A., Torretta G. & Pisoni D.
1996, « Intelligibility of normal speech : Global and fine-grained acoustic-phonetic talker characteristics », *Speech Commun.*, 20, 255-272.
- Bres, J.
2001, « Dialogisme », *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 83-89.
- Calvet, L. J.
1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Plon.
- Ciceri, R.
2001, « Seductive Communication : Paradoxical Exhibition, Obliquity and nonverbal Synchorization » in Anolli, Ciceri & Riva (eds), *New perspectives in miscommunication*, IOS Press.
- Collins, S. A. & Missing C.
2003, « Vocal and visual attractiveness are related in women », *Animal behaviour* 65, 997-1004.
- Demers, M.
2003, *Registre et voix sociale*, Québec, Édition Nota bene.
- Duchêne, N.
2002, « Langue, immigration, culture : paroles de la banlieue française », *Meta* XLVII, 1, 30-37.
- Eriksson, A. & Wretling, P.
1997, « How flexible is the human voice ? — a case study of mimicry » in *Proceedings of EUROSPEECH' 97*, Rhodes (Grèce) 22-25 sept. 1997, 1043-1046.
- Fónagy, I.
1983, *La vive voix : essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot.
- Gaudio, R.
1994, « Sounding gay : Pitch properties in the speech of gay and straight men », *Am. Speech* 69, 30-57.
- Giles, H. & Coupland, N.
1991, *Language : contexts and consequences*, Pacific Grove (CA), Brooks/Cole.
- Gregory, S.W. Jr., Green, B. E., Carrothers, R. M., Dagan, K. A., Webster, S. W.
2001, « Verifying the primacy of voice fundamental frequency in social status accommodation », *Language & Communication* 21, 37-60.
- Günthner, S.
1999, « Polyphony and 'the layering of voices' in Reported dialogues : An analysis of the use of prosodic devices in everyday reported speech », *Journal of Pragmatics* 31, 685-708.
- Günzburger D.
1995, « Acoustic and perceptual implications of the transsexual voice », *Archives of Sexual Behavior*, vol. 24 (3) juin, Springer Netherlands, 339-348.

- Habick, T. 1991, « Burnouts versus rednecks : effects of group membership on the phonemic system » in Eckert (éd.), *New Ways of Analyzing Sound Change*, Academic press, San Diego.
- Henton, C. 1999, « Where is female synthetic speech ? », *Journal of the International Phonetic Association*, 29(1), 51-61
- Labov, W. 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.
- Labov, W. 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Labov, W. 1978, *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Lehka, I. & Le Gac, D. 2004, « Identification d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue : le cas d'une banlieue rouennaise », *Actes du workshop MIDL*, Paris, 29-30 novembre.
- Léon, P. 1973, « Réflexions idiomatiques sur l'accent en tant que métaphore sociolinguistique », *The French Review*, vol. 46, n° 4, Mars, 783-789.
- Léon, P. 1993, *Précis de phonostylistique*, Paris, Nathan.
- Linville, S. 1998, « Acoustic correlates of perceived versus actual sexual orientation in men's speech », *Pholia Phoniatica et Logopædica* 50, 35-48.
- Markham, D. 1999, « Listeners and disguise voices : the imitation and perception of dialectal accent », *Forensic Linguistics*, 6, 289-299.
- Mc Connell-Ginet, S. 2005, « Identity(ies), desire(s), and sound(s) : Sociophonetics in language, gender, and sexuality studies », in *Proceedings of the Workshop on Phonetics, Gender and Sexual orientation*, Toronto, 17-19 novembre.
- Mejvaldová, J. 2004, « Caractéristiques temporelles de la parole imitée », *Journées d'étude sur la parole (JEP)*, Fès (Maroc), 19-22 avril.
- Pardo, S. J. 2006, « On phonetic convergence during conversational interaction », *Journal of Acoustical Society of America* 119 (4), 2382-2393.
- Perrin, L. (éd.) 2006, *Le sens et ses voix : dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul-Verlaine, *Recherches linguistiques*, 28.

- Pickering and Garrod
2004, « Toward a mechanistic psychology of dialogue », *Behavioral and Brain Sciences* 27, 169-190.
- Pierrehumbert, J. B., Bent, T., Munson, B., Bradlow, A.R., Bailey, J. M.
2004, « The influence of sexual orientation on vowel production », *Journal of Acoustical Society of America* 116 (4), octobre, 1905-1908.
- Samuelsson, Y.
2006, « Gender effects on phonetic variation and speaking styles : a literature study », *GSLT Speech Technology Term Paper*, 8 p.
- Schlichter, H.
1999, « Débit et pauses dans le discours de Jacques Chirac et dans trois de ses imitations » TIPS, 29, 41-72.
- Sériot, P.
2007, « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Texto!* vol. XII, 3, juillet, 16 p.
- Simpson, A. P.
2000, « Gender-specific differences in the articulatory and acoustic realization of interword vowel sequences in American English » in Hoole P, Honda M. & Mooshammer C. (eds), *5th Seminar on Speech Production : Models and Data*, Kloster Seeon, 209-212.
- Simpson, A. P.
2001, « Dynamic consequences of differences in male and female vocal tract dimensions », *Journal of the Acoustical Society of America* 109 (5), 2153-2164.
- Sjöström, M., Eriksson E., Zetterholm E., Sullivan K.
2006, « A switch of dialect as disguise » in Proceedings of *Fonetik 06*, working papers, Department of Linguistics and Phonetics, v. 52, Umeå University (Sweden), 113-116.
- Smith, J. S.
1992, « Women in charge : Politeness and directives in the speech of Japanese women », *Language and Society*, vol. 21, 59-82.
- Todorov, T.
1981, *Le principe dialogique*, Paris, Éditions du Seuil
- Traünmüller, H. & Eriksson, A.
1995, « The frequency range of the voice fundamental in the speech of male and female adults », www.ling.su.se/STAFF/hartmut/f0_m\&f.pdf.
- Trudgill, P.
1974, *The social differentiation of English in Norwisch*, Cambridge, Cambridge University Press
- Zetterholm, E.
1997, « Impersonation : a phonetic case study of the imitation of a voice », *Working papers* 46, 269-287.
- Zetterholm, E.
2002, « Intonation pattern and duration differences in imitated speech », *Proceedings of Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, 11-13 avril, 731-734.